

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA
RÉUNION CONSULTATIVE CULTURELLE
TENUE ENTRE LE CANADA ET LES PAYS-BAS
À OTTAWA, LES 27 ET 28 AVRIL 1994**

Le 27 et 28 avril, des représentants du Canada et des Pays-Bas se sont rencontrés à Ottawa pour examiner leurs programmes d'échanges respectifs dans le domaine de l'enseignement postsecondaire et des industries des arts et de la culture ainsi que pour discuter de futures activités dans ces secteurs.

La délégation canadienne était dirigée par M. Alain Dudoit, directeur général des Affaires culturelles et de l'Enseignement supérieur au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, et la délégation néerlandaise, par M. Hans Förster, ambassadeur de la coopération culturelle internationale du ministère des Affaires étrangères. Les listes complètes des membres des délégations sont jointes.

Le chef de la délégation canadienne souhaite la bienvenue à Ottawa à la délégation néerlandaise et propose un ordre du jour pour la journée. Il mentionne les changements qui se sont produits dans notre pays et dans le monde à la suite des récents événements politiques et des nouvelles priorités gouvernementales et qui vont forcément influencer sur les entretiens. La situation a bien changé depuis la dernière réunion consultative de 1990, et il a fallu adapter sa façon de penser et ses activités aux nouvelles réalités.

Le chef de la délégation néerlandaise répond à l'allocution de bienvenue et annonce que sa délégation accepte l'ordre du jour proposé. Il ajoute que le 50^e anniversaire de la libération de son pays sera marqué en 1994-1995 par de nombreuses manifestations, aux Pays-Bas comme au Canada. Le rôle important joué par les Forces armées canadiennes au moment de la libération, pour laquelle les Pays-Bas éprouvent toujours une grande reconnaissance, sera l'un des aspects centraux de cette période de commémoration.

La partie néerlandaise remet un document d'orientation sur les relations culturelles internationales selon lequel la manière de les envisager évolue et le gouvernement a la responsabilité de créer un climat qui encourage les particuliers et les organismes à chercher à établir par eux-mêmes des relations à l'étranger (le gouvernement n'intervient pas directement).

La partie néerlandaise fait ensuite remarquer l'active coopération culturelle entre les Pays-Bas et la communauté